

Cantenay-Épinard

Conseil : un complexe Handicap'Anjou sur 3 hectares

Lundi, le Conseil municipal s'est réuni pour la première séance de l'année 2013. L'accessibilité de la mairie, la vente de terrain à HandiCap'Anjou et le devenir de l'ancien presbytère étaient à l'ordre du jour.

HandiCap'Anjou. Suite à la présentation du président, Philippe Reiter, et du directeur de HandiCap'Anjou, lors de la précédente séance du Conseil municipal, le Conseil a décidé la vente de la parcelle de La Chapelle, acquise par la commune il y a trois ans. Un complexe pour personnes handicapées sera construit sur ce terrain de 36 155 m². Cet établissement, de plain-pied, devrait accueillir une trentaine d'adultes en fauteuils

roulants dans un espace paysager « confortable ». M. Faribeault, directeur de HandiCap'Anjou avait mis en avant les atouts de la commune pour cette implantation, « La proximité de l'hôpital, est un argument de choix tout comme celle de la Maison de l'autonomie ou le Centre de rééducation des Capucins... mais également l'accessibilité au tramway. » L'impact social et économique ne seront pas négligeable. La construction pourrait prendre forme courant 2014.

Accessibilité, un sas d'entrée à la mairie. Un sas avec portes automatiques va être construit à l'entrée de la mairie. Les travaux devraient débuter en mars ou avril, pour une durée de deux mois. La municipalité

sollicitera une subvention dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, soit 25 % du montant total chiffré à 70 000 €.

Déconstruction du Presbytère. Un rapport de la Direction des bâtiments d'ALM (Anjou Loire Métropole), en date du 19 décembre 2012 met en évidence la vétusté extrême et l'inadaptation des locaux à la réglementation des Etablissements recevant du public. Dans une correspondance du 18 janvier dernier, ALM propose l'abandon du projet initial, une résiliation à l'amiable du bail emphytéotique (très longue durée) avec indemnités compensatoires de loyer de 330 000 euros et la démolition de ce bâtiment dans la perspective

d'une reconstruction contemporaine adaptée. La municipalité a indiqué qu'elle pourrait abriter un pôle culturel avec le déménagement de la bibliothèque. L'Agglo procédera à sa charge à la déconstruction du presbytère.

Prochaine séance : lundi 18 février.
Une nouvelle fleuriste. La société Cléome a cessé son activité en septembre dernier. À ce jour, Mme Dupont, de Montreuil-Juigné, souhaite reprendre le local, route d'Angers, pour un loyer de 380 € par mois. Ange et Reine Fleurs devrait ouvrir pour le 14 février.